Réd. de la Gazette du Valais, Sion

MERCREDI 18 AVRIL 1900 — Nro 31 — XXXXe ANNEE

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des Libéraux Valaisans

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI

Au numéro de Samedi est joint comme Supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Suisse : Un an fr. 6. — Six mois fr. 3 50
Trois mois fr. 2 50.
Etranger : (Union postale) fr. 11 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
la ligne ou son espace :
Canton 15 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.
RÉCLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames, s'adresser exclusivement à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER à **Sion, Lausanne, Genève**, et à l'Imprimerie du journal

Convocation

En exécution de la décision prise à Vernayaz dans la réunion du 4 février dernier, les citoyens libéraux de tout le canton sont convoqués pour le dimanche 22 avril, à 2 ½ heures de l'après-midi, dans la salle des réunions du café Central à Monthey.

Ordre du jour :

Rapports et discussion sur la Loi fédérale concernant l'Assurance.

Rapporteurs : MM. Défayes, conseiller national, et Eugène de Lavallaz, député.

Le présent avis tient lieu de convocation individuelle à tous les citoyens libéraux.

Le Comité libéral.

Ouverture de l'Exposition de 1900

Ainsi qu'il avait été annoncé, l'ouverture officielle de l'Exposition universelle de 1900 a eu lieu à Paris samedi 14 avril à 2 heures après midi par un temps splendide. Tous les édifices publics et un grand nombre de maisons particulières étaient pavoisées.

La cérémonie d'inauguration a eu lieu dans la grande salle des Fêtes de l'Exposition.

M. Loubet, président de la République, entouré des ministres, a été reçu à l'entrée par M. Millerand, ministre des travaux publics, accompagné du haut personnel de l'Exposition, et en présence des représentants des puissances et des commissaires étrangers puis, les saluts échangés, le cortège est entré dans la salle des fêtes.

Au dehors une foule énorme stationnait devant le palais, faisant entendre les cris de : „Vive Loubet, vive la République, vive Waldeck - Rousseau.“ Le spectacle était imposant et grandiose.

Après l'exécution de la „Marseillaise“ et de la „Marche solennelle“, de Massenet, M. Millerand, ministre du commerce, prend la parole. Il adresse des remerciements aux collaborateurs de l'Exposition et aux chefs des Etats représentés. Il rappelle les progrès réalisés depuis cent ans par l'humanité dans les domaines de l'industrie, des sciences et du commerce et surtout le développement des institutions de solidarité. Il fait allusion à la noble initiative à laquelle a été due la conférence de La Haye et termine par une invocation au travail libérateur, qui ennoblit, qui console, et qui conduira un jour l'humanité à un accord de la puissance avec la bonté.

M. Loubet a répondu par un éloquent discours.

„La République française, dit-il, n'a pas eu seulement la pensée d'instituer un concours de merveilles visibles. Notre ambition est plus haute. La France a voulu apporter une contribution éclatante à l'avènement de la concorde entre les peuples. Elle a conscience de travailler pour le bien du monde, au terme de ce noble siècle, dont la victoire sur l'erreur et sur la haine a été, hélas, incomplète, mais qui nous lègue une foi toujours vivace dans le progrès.“

M. Loubet constate ensuite que les institutions d'économie sociale occupent à l'Exposition la plus large place.

„L'Exposition sera surtout une éblouissante et immense école d'enseignement mutuel“.

Puis M. Loubet ajoute :

„Malgré le rude combat que se livrent les peuples sur le terrain de l'industrie, du commerce, et sur le terrain économique, ils ne cessent pas de mettre au premier rang de leurs études les moyens de soulager les souffrances, d'organiser l'assistance, de répandre l'enseignement, de moraliser le travail, d'assurer des ressources à la vieillesse.

„J'adresse à ces gouvernements, dont le secours nous a été précieux, un salut cordial. Je souhaite la bienvenue à leurs distingués représentants, collaborateurs éclairés de l'œuvre commune, qui ont une grande part dans son succès. Cette œuvre d'harmonie, de paix, de progrès, si éphémère qu'en soit le décor, n'aura pas été vaine. La rencontre pacifique des gouvernements du monde ne demeurera pas stérile. Je suis convaincu que, grâce à l'affirmation persévérante de certaines pensées généreuses, dont le siècle finissant a retenti, le vingtième siècle fera luire un peu plus de fraternité sur un peu moins de misères de tout ordre. Je suis convaincu que bientôt peut-être nous aurons franchi un stade important de la longue évolution du travail vers le bonheur et de l'homme vers l'humanité. C'est sous ces auspices et ces espérances que je déclare ouverte l'exposition de 1900“.

Le président de la République s'est rendu ensuite dans le salon qui lui était réservé où il a reçu et félicité les commissaires généraux étrangers. Quand il s'est levé pour partir, de vifs applaudissements ont éclaté de tous les points de la salle.

A 3 h. 25, le président, accompagné des ministres, des ambassadeurs, des commissaires étrangers, de sénateurs et de députés, à traversé le Champ-de-Mars, au milieu des acclamations de la foule, puis il s'est embarqué sur un bateau pour remonter la Seine.

Le long du fleuve, tous les pavillons étrangers étaient décorés de drapeaux et occupés par de nombreuses personnes qui ont acclamé le passage du bateau présidentiel.

M. Loubet a débarqué au pont

FEUILLETON DU *CONFÉDÉRÉ*

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

18

Le

Capitaine Ripaille

ROMAN DE CAPE ET D'ÉPÉE

PAR

ARMAND D'ARTOIS

III

COMMENT GLORIETTE DEVINT LA COMPAGNE DE RENÉE ET COMMENT LE BARON PRIT UN ÉCUYER

Cette petite Gloriette était une singulière créature.

Quelques années avant les évènements que nous racontons, — elle avait alors douze ou treize ans — elle était entrée au service du père de Renée, et depuis lors, moitié servante, moitié compagne, elle n'avait pas quitté la maison. Elle avait pour Renée une affection et un dévouement sans bornes, et pour le baron une profonde reconnaissance.

Disons, à ce propos, à la suite de quelles circonstances elle était devenue de la famille.

Le père de Renée, — que nous désignerons encore sous le nom de baron, — habitait Blois, où il vivait presque solitaire, avec une vieille femme qui avait été sa nourrice, et sa fille Renée. Il quittait souvent la ville, à des époques indéterminées, pour aller on ne savait où.

Dans un de ses voyages, qui se circonscrivaient toujours dans la région comprise entre Orléans et Blois, il lui était arrivé une aventure assez extraordinaire.

A quelque distance de Meung-sur-Loire, il avait rencontré sur la route un cavalier piètrement équipé, ayant plutôt la tournure d'un bandit que d'un soldat, qui, sitôt qu'il l'eut aperçu, se mit à presser son cheval, en homme qui ne veut pas être vu. Piqué par la curiosité, le baron usa du même procédé, et comme sa monture était meilleure que celle du soldat, il n'eut pas de peine à le rejoindre.

— Hé, l'ami, cria-t-il, quelle mouche vous pique ? Est-ce que, par hasard, vous auriez peur de moi ?

— Té, répliqua l'interpellé, je suis pressé et j'ai bien le droit de prendre un temps de galop, si cela me convient.

— Evidemment, répondit le baron : mais c'est ennuyeux de voyager seul, et puisque nous allons du même côté, rien n'empêche que nous fassions route ensemble.

Le soldat ne parut pas goûter cette proposition et, sans se tourner vers son interlocuteur, il grommela :

— J'aime la solitude. Adieu !

Et, piquant des deux, il ne tarda pas à disparaître dans l'éloignement.

Le baron ne jugea pas à propos de le poursuivre. Il avait attentivement considéré le visage du cavalier, et, s'il avait trouvé qu'il ne payait pas de mine, il n'avait pas pu se rappeler qu'il eût déjà rencontré cette face couturée et balafrée. En effet, le nez et une partie de la joue gauche manquaient à ce voyageur ami de la solitude.

Le baron continua donc son chemin et arriva à Meung, c'est-à-dire en face de Meung, à l'endroit où s'élevait l'auberge de maître Jérôme Bougard. Il entra dans l'hôtellerie ; plusieurs buveurs y étaient attablés. L'hôte — ce n'était plus Jérôme depuis longtemps, — vint au-devant du baron, qu'il salua comme une vieille connaissance.

— Que désire monsieur le baron ? demanda-t-il obséquieusement.

— Prends soin de mon cheval, et prépare-moi à souper et un lit. Je reviendrai dans une heure.

L'hôte emmena le cheval à l'écurie, et le baron prit un petit chemin qui serpentait à travers champs. Le baron marcha longtemps. Enfin, il se trouva devant une petite église dont le clocher pointu se voyait de loin. Il en fit le tour, ouvrit une vieille grille rouillée surmontée d'une croix et se trouva dans le cimetière.

Parmi un grand nombre de tombes rustiques, où l'herbe poussait drue et serrée, une large dalle couverte de mousse s'étendait. Aucun nom n'était gravé sur cette pierre. Mais le baron remarqua avec surprise qu'un bouquet de fleurs fraîches y avait été posé.

— Bah ! murmura-t-il. C'est la pitié d'une

Alexandre III, où il a été reçu par le prince Ouroussof, ambassadeur de Russie. La musique militaire russe a joué la *Marseillaise* et la musique française a joué l'hymne russe.

M. Loubet a ensuite traversé le pont et l'avenue Nicolas II, puis, après un échange de félicitations avec les personnages officiels, il est remonté en voiture et rentré à l'Elysée acclammé par la foule.

Ainsi s'est ouverte, quoique pas complètement achevée, l'Exposition de 1900, que des multitudes s'apprêtent à visiter. Toutes les nations, tous les gouvernements, ont répondu à l'invitation de la France, et la République apparaît avec sa physionomie véritable, c'est-à-dire accueillante, pacifique, laborieuse, mettant son orgueil à déployer toute sa bonne grâce, son ambition à montrer quels progrès a réalisés et de quelle confiance est digne sa démocratie.

La paix sortira-elle, consolidée, de cette grande manifestation ? C'est le vœu général.

En attendant, l'Exposition universelle sera, par excellence, une école de liberté.

On y apprendra, dit le *Temps*, le respect de la science, le souci des initiatives libres, individuelles ou associées. Le progrès ne se fait pas sans peine, et il a dans l'homme même son plus terrible ennemi ; mais qui oserait céder au découragement, qui ne se sentirait, au contraire, rempli d'ardeur, devant les résultats déjà acquis, tangibles, incontestables, que donne la certitude d'une évolution vers le droit et vers la justice ? Il n'est pas jusqu'aux civilisations et aux croyances si diverses que l'Exposition rapproche d'où ne sorte une leçon inappréciable : comme elles enseignent la vanité des fanatismes, comme elles conseillent le mutuel respect des consciences ! Paix aux hommes de bonne volonté, confiance dans l'avenir, foi dans la science et dans la liberté, voilà ce que proclame l'œuvre des peuples fraternellement réunis à Paris. C'est un hymne en l'honneur du travail. C'est la glorification de la paix.

CANTON DU VALAIS

A propos du mandement de Mgr Abbet — Nos lecteurs savent peut-être qu'en réponse à la lettre de protestation du gouvernement vaudois au Conseil fédéral contre les anathèmes du mandement de Mgr Abbet, quelques *zelanti* de la capitale ont imaginé de rédiger une adresse de félicitations au bouillant prélat pour son attitude intransigeante à l'égard des protestants, et d'en déposer des exemplaires dans certains magasins et établissements de la ville, pour les recouvrir de signatures. La *Gazette* et l'*Ami*, qui avaient lancé la nouvelle, annonçaient même qu'elles se couvriraient toutes.

Or, il nous revient que cette initiative n'a pas rencontré auprès du public sédunois l'accueil enthousiaste que ses fougueux promoteurs escomptaient ; on nous affirme même qu'elle a été désavouée en haut lieu et qu'en tout cas les listes de souscriptions ont été retirées de la circulation.

Ce résultat prouve qu'à Sion, comme d'ailleurs dans les milieux non prévenus, on sait apprécier à sa juste valeur le mandement de Mgr Abbet.

T.

— Un certain nombre de Valaisans établis à Genève et réunis au „Cercle du Valais" protestent énergiquement dans le *Peuple de Genève* contre le récent mandement de Mgr Abbet relatif aux protestants et qui a acquis une si triste et regrettable célébrité. Nos compatriotes font remarquer le contraste frappant entre l'intolérance de l'évêque de Sion et la parfaite liberté de conscience dont ils jouissent sous l'égide des lois des protestants genevois.

Tunnel du Simplon — L'avancement des travaux du tunnel, au 11 avril était : du côté de Brigue de 2838 mètres, du côté d'Iselle de 2044 mètres. Total 4882 mètres.

— Jeudi matin, la gendarmerie de Brigue a procédé à l'arrestation d'un ouvrier italien pour menaces et voies de faits. Le prévenu, sur plainte déposée par le bureau de l'entreprise du Simplon, a été écroué à la maison préventive et mis à la disposition du tribunal.

Bureaux de douanes — Voici, d'après une communication du Département fédéral de l'Agriculture, la liste des bureaux de douanes ouverts à l'importation du bétail, sur territoire valaisan, avec indication des époques et des heures d'entrée.

I. Frontière franco-suisse

Châtelard — Du 1er juin au 30 septembre, chaque samedi, de 9 à 11 heures du matin.

Champéry — Du 1er juin au 31 octobre, chaque jeudi, de 9 à 11 heures du matin ; pendant les mois de juin, juillet, août et septembre les jours de foire au bétail à Morzine, de 4 à 6 heures du soir.

Il n'y aura toutefois pas de visite le jeudi de la semaine où a lieu un marché au bétail à Morzine.

Morgins — Du 1er avril au 30 septembre, chaque mardi, de 9 à 11 h. du matin ; les jours de marché au bétail dans la Vallée d'Abondance, de 3 à 6 heures du soir ; il n'y aura toutefois pas de visite le mardi de la semaine où a lieu un de ces marchés au bétail.

St-Gingolph — Chaque lundi et vendredi, de 8 à 10 heures du matin.

Frontière italo-suisse

Bourg-St-Pierre — Du 15 au 30 juin, chaque mercredi de midi à 3 heures, et du 1er août au 15 octobre chaque mardi de midi à 3 heures ; les 2e et 3e mercredis du mois de juillet de 1 à 4 heures de l'après-midi.

Gondo — (Simplon) Le 3e samedi du mois d'avril et tous les samedis du mois de mai, de 1 à 3 h. de l'après-midi et chaque samedi la journée entière ; au mois d'octobre, les 2e, 4e et 5e samedis de 3 à 5 h. de l'après-midi ; au mois de novembre le 3e samedi de 2 à 4 heures de l'après-midi.

Fermeture d'une fabrique — Nous apprenons avec beaucoup de regret que la fabrique d'acétylène de Vernayaz, ouverte l'année dernière, s'est fermée samedi, à la suite d'une entente entre les actionnaires qui estiment que l'exploitation ne peut continuer sur les bases actuelles, attendu que les frais généraux sont trop élevés en raison de la production, pour l'accroissement de laquelle il faudrait de nouvelles installations, par conséquent de nouveaux capitaux. Espérons que ceux-ci ne tarderont pas à se trouver et que la fabrique rallumera ses fours avant qu'il soit longtemps.

Un kursaal en Valais — Le bruit court à Montreux, dit la *Revue*, que le gouvernement du Valais a accordé une concession de trente ans pour l'exploitation d'un kursaal au Bouveret.

Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette nouvelle qui n'aurait rien, à notre avis, d'invraisemblable et qui, nous en sommes certains, rencontrerait en Valais un accueil sympathique.

Fête de lutte à Ollon — Nous avons annoncé la fête de lutte qui aura lieu à Ollon le 6 mai prochain et à laquelle concourront aussi les lutteurs valaisans. 4 couronnes seront délivrées, dont deux à la lutte suisse et deux à la lutte libre. Un pavillon des prix bien garni assurera aux participants une récompense pour leurs travaux et chaque lutteur obtiendra un prix.

Voici les noms des membres du jury : MM. Balissat, à Veytaux-Chillon ; Hartmann, à Lausanne ; Jouvernat, à Ollon ; Kümisch, à Sion et Viret à Aigle.

Accident de voiture — Mardi soir, M. Feller, propriétaire de l'hôtel des Alpes, à Fiesch, rentrait chez lui en voiture. Entre Mœrell et Grengiols, vers le pont de Nussbaum, le cheval, fortement lancé, n'a pu suivre la courbe de la route et s'est précipité dans le lit du Rhône à une profondeur de 4 à 5 mètres. Le propriétaire a été retrouvé par des ouvriers passant sur la route. Il était évanoui et portait de graves blessures à la tête. On croit cependant qu'il pourra se rétablir. Le cheval n'a pas de mal, la voiture est brisée.

Chemin de fer Martigny-Entremont — Un journal bâlois, l'*Allgemeine Schweizer Zeitung* nous apprend que la justification financière du chemin de fer à traction électrique de Martigny à Champsec (vallée de Bagnes) et à Bourg-St-Pierre est définitivement acquise. Il ne nous reste qu'à souhaiter que les travaux commencent le plus tôt.

Incendie — Le feu s'est déclaré hier soir, lundi, entre 8½ et 9 h. dans une grange sise au sommet de Martigny-Bourg, rière la Grand'rue. Tout le fourrage qu'elle contenait a été la proie des flammes. Grâce aux secours organisés immédiatement sur place et à la prompte arrivée des pompes de Martigny-Ville, Combe et Bâtiaz, le foyer du sinistre a pu être localisé et le feu éteint après deux heures de travail.

Confédération Suisse

Assurances — Sur l'initiative du comité des sociétés agricoles suisses, aura lieu à Goldau, le samedi 21 avril, une assemblée des présidents des différentes associations agricoles pour s'occuper de la loi sur les assurances. MM. Forrer et Gisi, conseillers nationaux, rapporteront.

Interdiction des jurons militaires — L'instructeur en chef de l'infanterie vient d'édicter, après discussion, un certain nombre de résolutions, en vue de la bonne marche du

---

bonne âme qui a fleuri leur tombe. Qui que tu sois, merci pour ces fleurs !

Puis le baron s'agenouilla, fit une courte prière et sortit.

Au moment où il repassait devant l'église une petite fille s'approcha de lui.

— Monsieur, dit l'enfant, en le tirant par son manteau.

Elle avait les pieds nus. Un jupon rapiécé et trop court, mal attaché à la taille par une corde, composait, avec une grosse chemise de toile bise, son unique vêtement. Son visage, couvert par ses cheveux flottant sur ses épaules, était éclairé par le regard de deux grands yeux noirs qui pétillaient d'intelligence et de malice. Elle était charmante, quoique très misérable.

Le baron crut qu'elle lui demandait l'aumône. Il tira de sa bourse une pièce d'argent qu'il tendit à l'enfant.

L'enfant ne la prit pas.

— Monsieur, répéta-t-elle, je voulais vous dire que c'est moi qui ai mis les fleurs sur la grande pierre du cimetière. Cela ne vous a pas fâché, au moins ?

— C'est toi, mon enfant ? fit le baron avec étonnement. Et pourquoi as-tu porté là ces fleurs ?

— Je vais vous dire, monsieur. Ici je connais tout le monde, et tout le monde me connaît, ajouta-t-elle avec un orgueil naïf. Je sais qui est enterré là, à droite et à gauche, parce que chacun vient visiter la tombe de ceux qu'il a perdus. Mais jamais personne n'apporte une couronne sur la grande pierre. Alors j'ai pensé : c'est qu'ils n'ont dans le village ni parents, ni amis, ceux qui dorment là. On dit bien ici que c'est un seigneur et sa dame, mais c'est tout ! Moi, ça m'a fait de la peine de voir cette dalle nue, et quand je cueille un bouquet dans les champs, je vais l'apporter sur la tombe du seigneur et de sa dame.

Le baron prit l'enfant dans ses bras et la baisa au front avec émotion :

— Tu es une bonne fille ! Dieu te récompensera, dit-il.

— Je vous ai déjà vu venir deux fois, reprit l'enfant toute joyeuse. Et comme je vous ai aperçu tout à l'heure entrant au cimetière, je vous ai attendu à la sortie pour vous parler. Alors, vous êtes content de mes fleurs ? Bien vrai ?

Le baron la regarda fixement :

— Voyons, que veux-tu ? Parle.

L'enfant réfléchit un moment, puis elle dit simplement :

— Eh bien, je voudrais savoir le nom du seigneur et de la dame, afin de pouvoir prier le bon Dieu pour eux !

Le baron, de plus en plus ému, répondit à la petite fille :

— Comment t'appelles-tu, toi ?

— Gloriette, monsieur.

— Prie donc, Gloriette, pour le comte et la comtesse de Rouvray.

— Le comte et la comtesse de Rouvray, répéta l'enfant. Je n'oublierai pas ces noms-là. Adieu et merci, monsieur.

Gloriette allait s'éloigner. Le baron la retint.

— Où demeurent tes parents ? Que font-ils ?

— Mes parents ? Ils sont morts, dit l'enfant ; je ne les ai jamais connus. On dit dans le village que je suis *champie*, parce qu'un jour on m'a trouvée dans un fossé, sur la route. Mais la mère Bécherin m'a recueillie et élevée. J'ai bientôt treize ans, monsieur, et je garde les vaches.

— Que fait la mère Bécherin ?

— Elle travaille aux champs, avec son homme.

— Mène-moi chez elle, veux-tu ?

— Je crois bien. C'est une brave femme que maman Bécherin.

Conduit par Gloriette, le baron arriva bientôt chez maman Bécherin. Il la trouva en train de préparer le repas du soir, le repas des paysans d'alors, une bouillie de blé noir, où le sel était rare, vu l'impôt.

Une heure après, quand il sortit, le baron n'était pas seul. Gloriette l'accompagnait, toute joyeuse d'aller avec le monsieur, et toute triste de quitter maman Bécherin. Mais avant de s'éloigner, le baron avait promis à la brave femme de traiter Gloriette comme sa propre fille, et vidé sa bourse entre les mains de la digne paysanne.

En rentrant à l'auberge avec l'enfant, la première personne qu'aperçut le baron fut le voyageur qu'il avait rencontré. Celui-ci achevait de vider un broc de cervoise, sorte de bière commune, et était plus d'à moitié ivre.

(A suivre)

service. Soumises au Département militaire fédéral et approuvées par lui, ces décisions ont été communiquées aux officiers supérieurs chargés de commandements, afin d'être mises à exécution par eux.

Parmi ces prescriptions, on relève avec satisfaction celle qui interdit les jurons.

On ne peut qu'applaudir à cette mesure.

Il est bon que l'on sache que les autorités militaires de notre pays envisagent comme blâmables les jurons et les propos grossiers.

L'habitude de jurer et la grossièreté du langage ne peuvent que nuire au prestige et à la dignité de l'armée.

C'est aux officiers qu'il appartient de donner l'exemple sur ce point.

La politesse et les égards vis-à-vis de la troupe n'excluent nullement la sévérité et le sérieux nécessaires au maintien d'une bonne discipline.

Les tribunaux militaires de la Confédération ont été renommés par le Conseil fédéral pour une nouvelle période de trois ans, jusqu'au 1er avril 1903. Voici la composition du tribunal de la 1re division :

Grand Juge : A. Lachenal, lieut.-colonel, Genève.

Juges : Le Fort, Henri, major, Genève ; Vuichoud, Emile, major, Montreux ; *de Lavallaz Eugène, capitaine, Monthey*; Simon Henri, adjudant, Grandson ; Montandon, Ch., sergent-major, Genève ; *de Werra Henri, fourrier, St-Maurice.*

Suppléants : Delacoste, Edmond, major, Monthey; Brélaz Louis, capitaine, Morges ; Burnet, F., sergent-major, Aubonne ; *Carraux Mastaï, fourrier, Monthey* ; Pittard Edmond, sergent, Genève.

Auditeur : Cramer, Auguste, capitaine, Genève.

Juge d'Instruction : Glardon, capitaine, Lausanne.

Greffier : Thélin Henri, capitaine, Vich.

Pour les collectionneurs de timbres-poste — L'Union postale universelle célébrera en juillet le 25e anniversaire de sa fondation. A l'occasion de ce jubilé il sera émis un timbre-postal spécial de 10 et de 25 c. et une carte postale spéciale de 5 et de 10 c.

Nouvelles des Cantons

Tessin — *A la recherche d'une rosière* — On en ferait presque un vaudeville de cette jolie histoire qui nous arrive de Vezia près Lugano.

Donc, l'année dernière mourait dans ce village un homme généreux qui légua à la commune le capital nécessaire pour servir tous les deux ans un intérêt de 200 fr. à la jeune fille la plus vertueuse, la plus méritante, la plus sage de l'endroit. Ce fut une joie et de folles espérances parmi toutes les beautés veziannes. Le testateur avait lui-même réglé l'élection de l'heureuse personne ; elle devait se faire par l'assemblée générale des filles de 15 à 22 ans, sous la présidence du syndic et du curé.

Or, cette assemblée a eu lieu la semaine dernière, et ni l'honorable syndic ni le vénérable curé, malgré d'énergiques efforts et une diplomatie parfaite, n'ont pu arriver à un résultat satisfaisant. On a bien choisi une „rosière", mais un parti adverse s'est formé, et voici une vingtaine de jeunes mécontentes qui adressent au préfet une protestation indignée. D'autre part, l'élue tient à sa couronne et à ses 200 fr. ; son parti tient au pouvoir momentané dont il use, et le préfet tient à la paix publique, autant que le syndic et le curé. Or, cette paix publique est sérieusement menacée, les Vezianes ont la tête près du bonnet et les braves fonctionnaires sus-nommés ne savent où donner de la tête devant une telle levée de bouclier féminins.

Jugez un peu s'il s'agissait d'élections politiques... brrr !

Nouvelles Étrangères

La guerre au Transvaal

Le gouvernement anglais déclare que la nouvelle de la défaite de Meerkatsfontein eet controuvée. Il y aurait eu confusion de noms. De son côté le *New-York Herald* semble battre en retraite. Voici ce que son correspondant lui télégraphie :

„Ma dépêche établissant que le total des prisonniers anglais à la suite des opérations dans le sud-est de Blœmfentein, était de 1800, est erronée, ayant attribué à deux généraux boers le succès d'un même engagement sous deux noms différents. Le véritable total des prisonniers est de 1000".

Dans l'Etat libre la situation est toujours très grave pour les Anglais. La garnison de Wepener se défend bien. Pourra-t-elle tenir jusqu'à l'arrivée des renforts ? On prétend que dans la même région le général boer de Wet s'efforce de cerner une armée de coloniaux d'environ 1500 hommes.

Beaucoup de personnes s'étonnent de l'inactivité de lord Roberts ; elle n'est qu'apparente.

Le généralissime réorganise ses troupes et il ne compte porter un grand coup que lorsque ses préparatifs seront terminés. Il se pourrait cependant que les Boers déjouassent ses plans en lui coupant ses communications avant qu'il ait réorganisé ses forces.

A Mafeking, la situation est désespérée, la fièvre opère son œuvre néfaste. On croit que Baden-Powell, touché par elle, est à la mort.

A Kimberley, la situation est menaçante : lord Methuen ne parvient pas à débarrasser le pays des Boers et des révoltés qui l'infestent.

Enfin, en Natalie, les républicains se montrent plus menaçants que jamais. Ils envahissent de nouveau cette colonie. Les Anglais auraient levé le camp d'Elandslaagte et se replient sur Ladysmith. On signale déjà des troupes boers à l'est de Ladysmith et au sud sur les bords de la Tugela. La situation va se compliquer pour Redvers Buller, et il aura sous peu l'occasion de montrer s'il est digne du rôle qui lui a été assigné dans le conflit sud-africain.

Une dépêche télégraphique de Granat-Plaake farm rapporte qu'une colonne anglaise sous le commandement du colonel Douglas, a tenté de surprendre un petit commando de 160 cavaliers boers, à douze milles à l'est de Zwarte kopje Fontein.

Les Anglais ont bombardé la position fédérale, puis ont enveloppé le kopje, après quoi ils sont montés à l'assaut, mais pas la moindre trace de Boers. Le kopje avait été évacué tout d'abord.

Une dépêche de Blœmfontein au *Times*, en date du 15, mentionne le bruit suivant lequel les Boers iraient renforcer les assiégeants de Weneper. Ils sont actuellement dans le voisinage de Dewetsdorp.

Le correspondants du *Morning Post* à Blœmfontein prénoit que la guerre sera encore de longue durée, qu'elle coûtera beaucoup d'argent encore et qu'elle n'aura pas nécessité la présence de moins de 250,000 hommes dans l'Afrique du Sud.

France — Les journaux sont unanimes à constater que la fête inaugurale de l'Exposition a été splendide.

Dans l'après-midi de dimanche l'affluence du public à l'Exposition a été énorme. A la Porte monumentale seulement on évaluait les entrées à 3000 par minute. L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner. Le chiffre des entrées pour la journée de dimanche est estimé à 250,000.

Le *Petit Journal* prétend que la Sûreté aurait été prévenue qu'un complot aurait été ourdi contre M. Loubet par des Italiens habitant Nice dont un serait parti pour Paris.

VARIÉTÉS

Scènes valaisannes

Sous ce titre, M. Courthion a publié récemment chez M. F. Payot à Lausanne, un livre de *nouvelles*, très valaisannes, dont la plupart sont des études de mœurs on ne peut plus réussies.

M. Edouard Rod en a écrit la préface ; il fait de ce travail une analyse élogieuse et assurément méritée.

La première „scène", au titre suggestif de *Plaie ouverte*, est l'histoire d'un amour naissant entre deux enfants du village : Paulot, le gardeur de chèvres, et Marguerite, la jolie fille. L'auteur en décrit les premiers épanchements naïfs, pleins d'innocence. Un jour une crainte commune fait frissonner ces deux êtres ; ils se serrent de plus près pour regarder l'avenir ensemble, sans échanger une parole." Quand ils ressortent du rêve, Paulot risque une timide question :

— Lequel préfères-tu de tout le village ?

— Ne le sais-tu pas ?... répond-elle.

Puis, hélas ! en plein tumulte de carnaval, c'est la catastrophe ! Ce premier amour, naturel, est brisé, anéanti pour toujours par la brutalité du calcul... Gustave Flossard survient ; il est fils unique du vice-président, le plus riche en biens-fonds ; il emporte le cœur de Marguerite... Paulot, désolé, s'enfuit en Amérique d'où il revient après avoir fait fortune. Il apprend que celle qui l'avait autrefois abandonnée est veuve et malheureuse. Ne sachant comment s'y prendre pour la soulager, il en fait sa femme de ménage. Mais le jour où Marguerite lui dit : „Vous m'aimez encore ?" Paulot déclare que l'amour est mort depuis la trahison.

Telle est la trame de cette délicate et attachante „nouvelle". Je voudrais pouvoir analyser aussi les scènes suivantes, mais je suis réduit à les signaler brièvement : *le Régent*, peinture vraie, s'il en est, du bon vieux régent d'autrefois, mal payé mais bon et libre ; l'*Emigrante*, étude très réussie de psychologie, où l'auteur pénètre, avec facilité et sans crainte de s'égarer, dans le labyrinthe de la pensée indéfinissable d'une pauvre démente ; *Pour Naples*, récit des fanfaronnades des lurons de village s'engageant au service d'un monarque étranger ; *Un divorce ; Le vieux cloutier* ; *Elle deviendra veuve ; Le bascolin*, autant de sujets intéressants à différents titres.

En somme, l'ouvrage, émaillé d'expressions pittoresques empruntées au patois valaisan, respire vraiment le bon „parfum" du pays. On y reconnaît son Valais et ses compatriotes, j'allais presque dire les paysans de Bagnes, avec leurs travers et leurs qualités.

Bon livre à lire et à conserver.

Souhaitons à M. Courthion de poursuivre sa voie : son talent est tout indiqué pour peindre — bien peindre — les mœurs du Valais. C.

Faits divers

Un duel de femmes — Deux senoritas du meilleur monde de Mexico, Mlles Marta Duran et Juana Luna, brûlaient toutes les deux d'une même flamme pour un élégant cavalier, don Rafaël Riquelme.

Elles se sont prises de querelle dans un bal et le lendemain, accompagnées de leurs témoins, sont allées vider cette affaire d'honneur et d'amour, l'épée à la main, aux environs de la ville, selon toutes les règles ordinaires du duel.

Dépouillées de leurs vêtements jusqu'à la ceinture, les rivales engagèrent le combat, qui, à la seconde reprise, devint terrible. Mlle Duran fut atteinte assez grièvement à la poitrine, mais elle n'en persista pas moins à se battre jusqu'à ce que la perte de son sang et une nouvelle blessure au bras lui fissent lâcher son épée.

Alors seulement elle s'avoua vaincue et renonça au beau Riquelme. Les deux jeunes filles se réconcilièrent et s'embrassèrent sur le terrain.

L'état de la blessée a nécessité son transport à l'hôpital Juarez. Quant à sa rivale et aux quatre témoins, elles sont enfermées à la prison de Belem.

Les détrousseurs des Etats-Unis dépassent de cent coudées le traditionnel „la bourse ou la vie" au tournant d'une route. Un hardi coquin vient de sauter dans un express du Missouri. Vigoureux, il a saisi le serre-frein, l'a poussé devant lui dans deux wagons-lits, et, derrière ce rempart, a sommé les voyageurs de lui remettre valeurs, montres et bijoux. Satisfait de sa collecte, il a donné le signal d'arrêt au mécanicien et s'est jeté dans les bois voisins, sans laisser sa carte.

Voilà qui s'appelle courir après la fortune, la potence et pire encore.

„VOULEZ-VOUS ME DIRE LA BONNE AVENTURE ?"

Volontiers, mais je ne puis pas vous garantir que tout ce que je vous dirai doive arriver. Si je vous prédis quelque chose de désagréable, vous ne tiendrez pas à le savoir, tandis que si j'ai de bonnes nouvelles à vous annoncer, nous n'aurons qu'à souhaiter qu'elles se réalisent.

C'est assurément bel et bien de vouloir percer les mystères de l'avenir, mais la chose est plus difficile a accomplir qu'on ne le pense. Il va sans dire que si j'étais diseur de bonne aventure de profession, je me garderais bien d'avouer un tel fait, or comme à tout bien considérer, je ne suis qu'un simple mortel, pratiquant la franchise et la loyauté, je ne saurai donc vous induire en erreur. En réalité ce n'est que par l'expérience que nous avons acquise du passé qu'il nous est donné d'entrevoir l'avenir.

Ne vous fiez donc ni aux cartes, ni aux dominos, ni aux planètes, ni au marc de café, ni aux globes de cristal, ni aux prétendus sorciers qui s'affublent de longues robes barriolées d'images d'animaux bizarres et coiffés de chapeaux en forme de pain de sucre. Il leur est tout aussi difficile de prédire ce qui arrivera demain, qu'aux astronomes de donner la date exacte de l'apparition des étoiles filantes.

Il y a cependant des cas où la connaissance de l'avenir nous aiderait, en quelque sorte, à supporter nos malheurs actuels. Prenons, par exemple, le cas de M. Dupré qui habite 16 Rue de Blois dans l'intéressante petite ville de Chateaudun, (Eure-et-Loir), qui nous écrivait, le 18 Avril 1899, une lettre dont la signature a été légalisée par Monsieur Pommier Conseiller Municipal. Que de déboires et que d'ennuis il se serait évités s'il avait su au mois d'avril 1898, ce qui devait lui arriver d'heureux un an plus tard ! Du reste voyons ce qu'il dit à ce sujet :

„Pendant plus d'un an j'ai été fort souffrant. Mon estomac fonctionnait mal et je digérais très péniblement. Je ne mangeais que très peu, car j'avais un grand dégoût pour la nourriture, et j'étais en même temps torturé par une constipation que rien ne pouvait combattre. Les nuits étaient mauvaises, car mon sommeil était irrégulier et souvent rempli de rêves affreux. Tous les médicaments qui m'étaient prescrits ne me soulageaient que pour un jour ou deux. A la fin j'en étais arrivé à ne plus avoir de confiance en aucun remède, pas même en la célèbre Tisane américaine des Shakers. Cependant je reçus un jour de Monsieur Fanyau, pharmacien à Lille, (Nord), un petit livre qui en faisait l'éloge et qui contenait tant d'attestations de guérisons opérées par elle, que je me décidai à m'en procurer un flacon chez un pharmacien de notre ville. L'effet fut prodigieux et rapide. Cinq jours après je commençais à manger avec appétit, et je vis disparaître la constipation. Trois flacons m'ont radicalement guéri et je suis actuellement aussi bien portant qu'il soit possible de l'être."

„Ma reconnaissance vous est acquise, car grâce à votre unique remède je me porte à merveille, aussi c'est avec plaisir que je vous autorise à publier mon cas."

VILLAGE SUISSE EXPOSITION PARIS 1900 UNIVERSELLE

La plus grande attraction de l'Exposition.

Angle des Avenues de Suffren et de la Motte-Piquet.
EN FACE DE LA GRANDE SALLE DES FÊTES.

Restaurant - Crêmerie - Grande Cantine suisse

Ouverture de 8 heures du matin à 11 heures du soir.

Tendez la main à la fortune!

500,000 Marcs

ou 625,000 Francs

sont offerts comme prix principal en cas de la meilleure réussite par le **Grand Lotissement d'Argent de Hambourg,** autorisé et garanti par le Gouvernement. (H 3186 X)

L'organisation du Plan est tellement avantageuse, que dans le courant de quelques mois et en 7 tirages de **118,000 billets 59,180 gains** de la somme totale de

Marcs 11,349,325

seront définitivement décidés, parmi lesquels se trouvent des prix principaux, éventuellement de

Marcs 500,000

mais spécialement des gains à

1 à	300000
1 à	200000
1 à	100000
2 à	75000
1 à	70000
1 à	65000
1 à	60000
1 à	55000
2 à	50000
1 à	40000
1 à	30000
2 à	20000
26 à	10000
56 à	5000
106 à	3000
206 à	2000
812 à	1000
1518 à	400
36952 à	155

19490 à M. 300, 200, 134, 104, 100, 73, 45, 21.

Des gains, indiqués ci à côté seront tirés dans la 1re classe **2000** au montant total deMarcs **119,150.**

Le gain principal de la 1re classe est de M. **50,000**, celui de la 2de M. **55,000,** 3e classe M. **60,000**, 4e classe M. **65,000,** 5e classe M. **70,000** 6me classe M. **75,000,** dans la 7e classe éventuellem. M. **500,000,** maiss pécialem. M. **300,000, 200,000,** etc.

Les jours de tirages sont fixés par le plan off.

Pour le prochain premier tirage des gains de ce grand Lotissement d'Argent garanti par l'Etat, le prix

d'un entier billet orig. est de Fr. 7.50
„ demi-billet orig. „ „ 3.75
„ quart de billet „ „ 1.90.

Contre remise du montant **par mandat de poste international** ou **remboursement;** tous les ordres seront exécutés **immédiatement** et avec le plus grand soin et **le titre original muni des armes de l'Etat** sera remis entre les mains du commettant.

Un plan officiel où l'on peut voir la manière dont les gains sont partagés dans les différentes classes, comme aussi les mises relatives, sera joint gratis à tout ordre et après chaque tirage, les listes officielles seront envoyées à nos clients sans qu'ils aient besoin de les demander.

Sur demande nous envoyons d'avance et affranchi le plan officiel pour gouverne, et nous déclarons de reprendre, en cas de non-convenance, et avant le tirage, les billets, en remboursant le montant payé.

Le paiement des prix est effectué promptement et sous la garantie de l'Etat.

Notre débit a été toujours favorisé par la Fortune et bien souvent nous avons payé à nos hon. clients les plus grands prix, entre autres ceux de Marcs **250,000 100,000, 80,000, 60,000, 40,000,** etc.

Comme il est à prévoir qu'une telle entreprise, fondée **sur la base la plus solide.** attirera de nombreux preneurs, nous prions, enfin de pouvoir exécuter tous les ordres, de nous les faire parvenir le plus tôt possible et en tout cas avant le

30 Avril a. c.

Kaufmann & Simon,
Maison de banque et change
à Hambourg.

En témoignant notre reconnaissance à la confiance qu'on a bien voulu nous accorder jusqu'à présent, et comme notre maison est bien connue **depuis longtemps**, nous prions tous ceux qui s'intéressent à un lotissement d'argent **fondé sur la base la plus solide**, et qui aiment que leur intérêt soit sauvegardé sous tous les rapports, de vouloir bien s'adresser directement et avec confiance à notre maison.

„Kaufmann & Simon à Hambourg".

Nous n'avons pas de relations avec d'autres maisons, de même nous n'avons par d'agents pour la vente des billets originaux de notre collecte, mais nous correspondons seulement directement avec nos hon. clients, qui, de cette manière ont tous les avantages d'une relation directe.

Tous les ordres qui nous parviennent, seront immédiatement enregistrés et effectués promptement. 5—3

Café du Simplon

Martigny-Ville
Tenu par Luc GIROUD.
Consommations de 1er choix
RESTAURATION A TOUTE HEURE
— **Cuisine soignée** —
On demande des pensionnaires
Se recommande
Luc Giroud.

A louer un appartement composé de trois chambres et une cuisine. — S'adresser à M. Valentin GAY, à Martigny-Ville.

On demande

des apprenties et des rassujetties conturières chez Mlle SCHWICK à Martigny-Bourg.

On demande

pour entrer au plus vite une bonne cuisinière sachant faire un bon ordinaire, gage 40 à 50 fr. par mois. — Plus une fille de cuisine qui devra faire les chambres, gage de 20 à 30 fr. par mois.

Pour adresse: LOGIS DU MONDE, BEX, Téléphone

Chalet Bel-Air

AU BOUVERET

Le soussigné l'avantage d'informer ses amis et connaissances, ainsi que le public en général qu'il vient de reprendre le susdit établissement **complètement remis à neuf.**

Par des consommations de 1er choix, il espère mériter la confiance qu'on voudra bien lui accorder.

CONTAT,
Chef de cuisine.

Avis aux Bicyclistes.

Les modèles 1900 sont arrivés, soit les célèbres marques COLUMBIA, ADLER, SIRIUS, COSMOS et ROMANIA. Facilités d'échange. Bicyclettes d'occasion à bas prix; grand assortiment d'accessoires et fournitures. — Réparations promptes et soignées. Location et Leçon. Se recommande Vve J. STRASSER, rue du Cropt, BEX. Téléphone.

CANCER

TUMEURS
SQUIRRES
ULCERES
LOUPES
KYSTES
GUERISON

certaine, sans opération. De nombreux certificats sont à disposition. Mme SUSSEY, seule possédant le spécifique JAMIN, ayant pendant quinze ans suivi sa méthode, reçoit les mardis et vendredis, VILLA LES DELICES, à VALLARD (Haute Savoie) près Chêne-Thônex. Affranchir de 25 ct. et timbre de 25 ct. pour réponse.

Expédition de
chaussures
Rod. Hirt à Lenzbourg

Souliers p. ouvriers, forts, bien ferrés Nr. 40/48 fr. 6.—
Bottines à lacets pour hommes crochets ferrés Nr. 40/48 fr. 8.—
Bottines à lacets pour hommes solide, élégants, bouts garnis, 40/48 8.50
Souliers p. femmes, hauts, cloués Nr. 36/42 fr. 5.50
Bottines p. femmes, solides, 36/42 „ 6.—
id. et **Bottines à lacets** p. femmes solides et élégants, bouts garnis Nr. 36/42 fr. 6.50
Bottines à lacets pour garçons, fillettes et bébés de fr. 1.20 fr. 6.— de même des chaussures en tout genre jusqu'aux chaussures de luxe, en ouvrage solide et à des plus bas prix. — Demander catalogue illustré.

Rod. Hirt, Expéd. des chauss.
Premier et plus grand magasin de la Suisse
Echange de chaussures sans retard et franco
Service bien soigné et scrupuleux

Bureau de placement, autorisé par l'Etat

Tout **employé** ou **domestique** qui désire une place peut s'adresser chez **Frédéric Favre, à Martigny.** 10-7

A vendre

un joli Omnibus à 8 places

à 1 ou 2 chevaux, à demi-patente, avec flèche, en parfait état, ainsi que **breacks, landaus, calèches, victorias, phaétons,** etc. et un nombreux matériel de voiturier en tous genres.

A vendre aussi **chevaux, mulets, harnais, colliers** etc. Conditions avantageuses. — S'adresser à M. Adolphe CROZET-BOCHERENS, voiturier, à BEX.

Moteurs Système Capitaine

à Pétrole, Benzine ou à Gaz
Brevetés
construits par
J. WEBER & Co., ateliers de construction de machines et fonderie à USTER.

Système excellent. Quelques milliers de moteurs fonctionnent dans tous les pays.

Marche tranquille, régulière et la plus économique.

Ce système de moteur à pétrole fonctionne sans lampe ni allumage quelconque extérieur.

Certificats à disposition.
Transmission.

Agence générale pour les cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Genève, Valais et Soleure:

A. Schopfer
Comptoir industriel à Berne

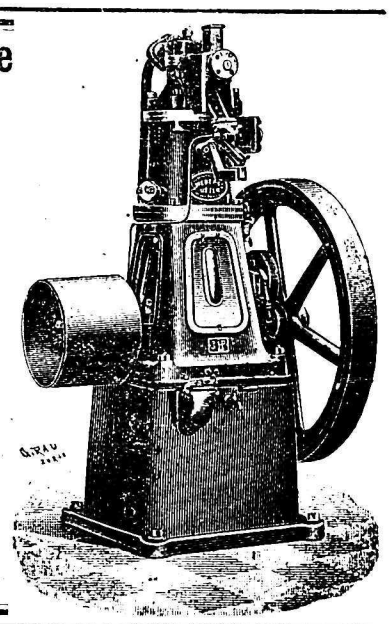

Teinturerie et lavage chim.

de Fraisse Brügger & Cie, à Morat

Teinture et lavage chimique des vêtements de dames, d'hommes, d'enfants, de deuil, costumes divers, des étoffes de coton, laine, soie, velours, rideaux, tapis, bas, gants, plumes. Lavage chimique des couvertes de lits et flanelles. Impression de dessins sur étoffes unies. Chaudière à vapeur. Machines perfectionnées. Livraison rapide, soignée, à des prix modérés. Expositions suisses. Médaille de l'académie nationale de Paris.

Dépôts dans le canton du Valais:
Monthey. Mme Vve Lometti, Hôtel de la Poste.
Martigny. Mme Sauthier-Cropt, négociante.
St-Maurice. Mlle Rappaz, Marie, modes.
Sion. M. Géroudet Emile, négociant, rue du Grand-Gont.
Sierre. MM. Pellanda, négociants, avenue de la Gare.
Saxon. Mlle Nicollier Emma, modes.
Loèche. Mme Russi Ferdinand, négociante.
Brigue. Mme Novarina-Rebora, modes. (H. 4404. H.)

Les 100 litres
FRANCO
toute gare suisse
contre
REMBOURSEMENT

VIN blanc de raisins secs

1re qualité
à 23 fr.

Excellents certificats des meilleurs chimistes de lau Sisse

Plus de mille lettres de recommandations en 1899

Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres à la disposition des clients.
Hautes récompenses aux expositions de Fribourg, Genève, Bordeaux, Rouen, Elbœuf et Paris.

Echantillons gratis et franco
Oscar ROGGEN. Fabr. de vins, MORAT.

Société suisse pour l'assurance du mobilier contre l'incendie.

FONDS DE RESERVE fr. 4,232,796
CAPITAL ASSURÉ fr. 2,000,000,000
Fondée en 1826 par la Société suisse d'utilité publique.

L'administration centrale de la Société suisse pour l'assurance du mobilier porte à la connaissance de ses membres qu'elle a confié la représentation de la Société pour le Canton du Valais à

Messieurs R. Evéquoz & E. Dallèves, avocats à Sion.

L'administration centrale saisit cette occasion pour recommander cette institution, ainsi que les nouveaux représentants à la bienveillante attention de la population; elle rappelle que la Société la plus ancienne de la Suisse, étant basée sur la mutualité, assure à des primes très modiques, contre l'incendie, la foudre et les explosions du gaz: le mobilier, le bétail, le matériel agricole, les récoltes et marchandises de toute nature, le matériel industriel, en général tous les biens meubles.

Les dégats causés par l'eau dans la défense d'un incendie et par le sauvetage sont aussi indemnisés.

BERNE, le 15 mars 1900, **L'Administration centrale.**

Dartres écailleuses

En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous informer que depuis que j'ai suivi votre traitement, indiqué par correspondance mes DARTRES ECAILLEUSES dont je souffrais depuis un an, m'ont tout-à-fait quitté. Le retard que j'ai mis à vous écrire, provient de ce que je voulais m'assurer d'abord que ma guérison était bien réelle. Aujourd'hui, je n'en doute plus et je vous remercie de vos bons soins. Achille Buzzi, maçon à Courtemaiche (Berne), le 27 Juin 1898. Vu pour légalisation de la signature de Monsieur Achille Buzzi ci-dessus apposée. Courtemaiche, le 27 Juin 1898. Le maire: Jos. Galeuchet. Adresse: „POLICLINIQUE PRIVEE, Kirchstrasse 405, GLARIS."

Viande fumée

10 kg. lard, mg, expt. borax	13.80
10 „ jambon peu salé	12.80
10 „ côtelettes de porc	14.20
10 „ filet s. graisse et s. os	14.40
10 „ lard gras	10.90
10 „ saindoux pore, g. pur	11.80
Vérit. Salami de Milan, kg.	3.10
10 kg. nouv. gros raisins	5.20
10 „ châtaignes ital, sèc.	3.—
10 „ figues de Smyrne	3.95
10 „ nouv. pruneaux tures	4.—
10 „ nouv. pommes sèches	5.20
100 gros oranges d'Espagne	5.50

Fromage maig. bien salé et tend., du poids de 10-15 kg., p. kg. 52 c.
Garantie: ou reprend.

J. Winiger, Boswyl.

TIR AUX PIGEONS ARTIFICIELS
Notice, renseignements gratis et franco
Ch. Petitpierre & fils, Neuchâtel
Magasin d'armes et munitions.
Téléphone 315

FRÈRES MARISTES

Solution de Bi-Phosphate de CHAUX
Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)

30 ans de succès.

contre scrofule, débilité, ramollissement, carie des os.

Maladies des voies respiratoires.

Spécialement recommandée pour convalescents enfants et jeunes filles, excite l'appétit, facilite la digestion.

Prix: 3 fr. le ½ litre, 5 fr. le litre. (Notice franco).

Dépôt gén. chez M. J. Bousser, r. du Rhône, 108, Genève.

Vente au détail dans les pharmacies: G. Morand, à **Martigny-Ville,** Xavier Zimmermann, à **Sion,** Louis Rey, à **St-Maurice.** M. Carraux, à **Monthey,** Eph. Joris, à **Orsières,** Ch. Joris, à **Martigny-Bourg.**